



8, Rue de Rive, 1204 Genève
Tél. (022) 310 07 35, Fax (022) 310 07 39
www.arif.ch / e-mail info@arif.ch

PROGRAMME DU SEMINAIRE

" DEVOIRS DE DILIGENCE: DU KYC AU MROS "

Mercredi 11 octobre 2023 de 14h00 à 17h00

Au Crowne Plaza de Genève, Av. Louis-Casaï 75, 1216 Genève (tél. 022 710 30 21)

- 13h30 Accueil des participants
- 14h00 Allocution de bienvenue par **Guy CHÂTELAIN**, Président de l'ARIF
- 14h10 **Me Olivia BENNAIM-SELVI**, Avocate, OBS Law
« *Le KYC – Première étape du devoir de diligence* »
- 15h00 **Mme Constance DELAVEAU**, Senior Manager, Regulatory & Compliance, Financial Services, KPMG Suisse
« *Comment bien documenter les contrôles de plausibilité ?* »
- 16h00 **Prof. Dr Andrew Michael GARBARSKI**, Associé, Bär & Karrer SA
« *Obligations de clarifications complémentaires et de communication* »
- 16h50 Questions et réponses
- 17h00 Fin du séminaire

Tarifs (inclus TVA 7.7%)

Membres et auditeurs ARIF : CHF 474.-/pers. — Non-membres : CHF 592.-/pers.
Les membres du GSCGI bénéficient d'une réduction.

Accès & parking

Parking souterrain de l'hôtel ou parkings de l'aéroport de Genève (P51) et du centre commercial Balaxert
Navette gratuite de l'hôtel de/à l'aéroport (sur demande). Station de taxis et un arrêt de bus des transports publics (bus No 10) devant l'hôtel, arrêt « De-Joinville ».

Reconnaissance

Cette formation d'une durée de 3 heures a pour but de dispenser aux intermédiaires financiers, aux Sociétés d'audit et aux auditeurs responsables agréés une formation continue en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Un certificat est délivré à cet effet.



CWMA-23-ARIF-2010